

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 6 septembre 2022 à 19 h 05** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Est également présente :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.

Est absent :

Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022
4. **DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Formation ABC/DG avancé
 - 6.3 Renouvellement banque d'heures - Infoteck
 - 6.4 Amendement de prolongation de la lettre d'entente Services aux sinistrés
 - 6.5 Dalle de ciment - PRABAM
 - 6.6 Départ à la retraite - Michèle Laquerre - août 2023
 - 6.7 Modification de la politique salariale
 - 6.8 Souper Noël employés et élus
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
 - 7.1 Autorisation pour Résidence Jardins les Becquets pour local d'urgence
8. **RÉSEAU ROUTIER**
 - 8.1 Autorisation pour une marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés
 - 8.2 Mandat pour la surveillance des travaux et contrôle qualitatif - Réfection du rang Saint-Charles - phase 1
 - 8.3 Achat de panneaux de signalisation
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 9.2 Ajustement des tarifs de camionnage en vrac (juin 2022) PA-C01

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 9.3 Ajustement du prix du carburant juin 2022 PA-C02
- 9.4 Réparation de la génératrice - station de pompage

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME ET BÂTIMENT

- 11.1 Nombre de permis en août 2022
- 11.2 Approbation de l'expertise géotechnique voisin 1-146 Marie-Victorin
- 11.3 Soumission pour description technique - rénovation cadastrale

12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Annulation - conteneur muséal de la Corporation des pilotes du Saint-Laurent
- 12.2 Embauche de Benjamyn Fortin Boucher - préposé à l'aréna
- 12.3 Aide financière - Loisirs de Saint-Pierre-les-Becquets - Fête de Noël
- 12.4 Achat de décorations de Noël pour le presbytère

13. AFFAIRES NOUVELLES

- 13.1 Adoption du rapport financier - TRECQ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

224-09-2022

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. PROCÈS-VERBAL

225-09-2022

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 08 et se termine à 19 h 11.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

226-09-2022

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 2 726 888,27 \$ (Salaires: 27 965,23 \$); (Fournisseurs: 2 698 923,04 \$), tel que déposé.

QUE monsieur Louis-Vincent Legault ne vote pas les dépenses du camp de jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

227-09-2022

6.2. Formation ABC/DG avancé

ATTENDU que la directrice générale et greffière-trésorière a obtenu son certificat de directrice municipale agréée en juin dernier;

ATTENDU que la directrice générale et greffière-trésorière doit suivre 2 formations par année pour maintenir son certificat de DMA;

ATTENDU qu'une formation ABC/DG avancée est offerte le 8 et 15 novembre par webinaire par l'ADMQ au montant de 350 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à s'inscrire au cours ABG/DG avancé de l'ADMQ au montant de 350 \$ plus taxes;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

228-09-2022

6.3. Renouvellement banque d'heures - Infoteck

ATTENDU que le réseau informatique à la mairie est complexe et demande de plus en plus l'aide d'un technicien informatique lors de bris;

ATTENDU qu'Infoteck a déposé une offre de services pour une banque de 20 heures au coût de 1 570 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte l'offre de services de 20 heures au montant de 1 570 \$ plus taxes pour le support informatique;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire n° 02 130 00 414 (administration et informatique).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

229-09-2022

6.4. Amendement de prolongation de la lettre d'entente Services aux sinistrés

ATTENDU que les Parties ont conclu une entente de service aux sinistrés entrée en vigueur en date du 09 décembre 2019 (ci-après désignée, l'« Entente »);

ATTENDU que l'article 7.4 de l'Entente prévoit qu'elle peut être modifiée par le consentement mutuel et écrit des Parties;

ATTENDU que les Parties souhaitent modifier l'article 7.1 de l'Entente afin de reporter la date de fin de l'Entente;

ATTENDU que les Parties souhaitent modifier l'article 10.1 de l'Entente afin de préciser les modalités financières de l'Entente pour l'année 2022-2023;

ATTENDU que les Parties souhaitent modifier l'Annexe B Description des Services aux Sinistrés de l'Entente afin de modifier la description du service aux sinistrés Inscription et renseignement (rétablissement des liens familiaux);

ATTENDU que les Parties souhaitent modifier l'Annexe D Frais assumés par une Municipalité ou tout autre demandeur lorsqu'il requiert les services de la Croix-Rouge lors d'interventions d'urgence de l'Entente afin de préciser les informations que la SCCR peut fournir relativement aux frais assumés par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de Saint-Pierre-les-Becquets accepte de prolonger la période de validité de l'entente Services aux sinistrés pour une durée de 12 mois à partir de sa date d'échéance;

QUE le conseil autorise monsieur Eric Dupont, maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents requis à l'entente.

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

230-09-2022

6.5. Dalle de ciment - PRABAM

ATTENDU qu'une dalle de ciment sécuritaire et accessible aux chaises roulantes doit être refaite au centre communautaire (presbytère) pour la sécurité des citoyens;

ATTENDU qu'une soumission a été déposée par Projets Chrétien inc. au montant de 2 701,91 \$ taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Projets Chrétien inc. à refaire la dalle de ciment comme indiquée au plan au coût de 2 701,91 \$ taxes incluses avant le 20 septembre 2022;

QUE cette dépense sera prise dans le programme PRABAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

231-09-2022

6.6. Départ à la retraite - Michèle Laquerre - août 2023

ATTENDU que madame Michèle Laquerre a déposé une lettre au conseil municipal mentionnant son départ à la retraite à compter du mois d'août 2023;

ATTENDU que le conseil désire publier l'offre d'emploi de technicienne en comptabilité et finances immédiatement pour embaucher dès janvier 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière a publié l'offre d'emploi pour le poste de technicienne en comptabilité et finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

232-09-2022

6.7. Politique salariale - demande d'ajustement salarial des employés

ATTENDU que la politique salariale est modifiée à partir du 5 septembre 2022 tel que discuté avec le conseil municipal;

ATTENDU qu'une augmentation salariale de 5 % sera accordée à tous les employés sauf ceux contractuels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil accepte de modifier la politique salariale dès maintenant pour tous les employés sauf ceux contractuels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

233-09-2022

6.8. Souper Noël employés et élus

ATTENDU que les employés travaillent fort durant toute l'année;

ATTENDU que les membres du conseil souhaitent souligner concrètement leurs efforts;

ATTENDU qu'un souper est planifié entre élus et employés, dans cet esprit, le 2 décembre prochain à la salle de l'Âge d'Or à 18 heures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à utiliser un budget maximal de 900 \$ pour tenir un souper entre les élus et les employés de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

234-09-2022

7.1. Autorisation pour Résidence Jardins les Becquets - mairie

ATTENDU que la résidence Jardin Les Becquets demande un local en cas d'évacuation de leur résidence;

ATTENDU que la mairie est située à proximité et a une entrée accessible pour les chaises roulantes;

ATTENDU que la capacité de la salle est d'environ 40 personnes;

ATTENDU qu'une clé a été donnée à la directrice de la résidence pour débarrer la mairie en cas de besoin d'évacuation;

ATTENDU que la responsable de la résidence Jardin Les Becquets doit contacter la directrice générale et greffière-trésorière s'il y a évacuation de leur résidence;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la résidence Jardin Les Becquets en cas d'évacuation d'urgence à occuper le local de la mairie (salle du conseil) pour leurs résidents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

8. RÉSEAU ROUTIER

235-09-2022

8.1. Autorisation pour une marche pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés

ATTENDU que le SSIRMRCB organise une marche pour une collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés, les 8-9 octobre ou les 29-30 octobre si les conditions le permettent;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise la tenue de cette activité sur ses rues/routes;

ATTENDU que l'activité se déroulera sur 2 jours;

ATTENDU que les pompiers seront accompagnés d'un camion avec gyrophares pour leur protection et leur visibilité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets autorise la tenue de l'activité de marche sur ses rues/routes pour la collecte de fonds pour la Fondation des Grands Brûlés tenue par les pompiers du SSIRMRCB.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

236-09-2022

8.2. Mandat pour la surveillance des travaux et contrôle qualitatif - Réfection du rang Saint-Charles - phase 1

ATTENDU que les travaux de la phase 1 de la réfection du rang Saint-Charles sont prévus pour octobre 2022;

ATTENDU que les plans et devis ont été réalisés par la firme du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki;

ATTENDU que le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a déposé une offre pour la surveillance des travaux de la phase 1 du rang Saint-Charles ainsi que pour le contrôle qualitatif au montant de 9 880 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil octroie la surveillance des travaux et le contrôle qualitatif au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki au montant de 9 880 \$ plus taxes pour les travaux de la réfection du rang Saint-Charles - phase 1;

QUE cette dépense sera admissible au volet accélération du programme PAVL 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

237-09-2022

8.3. Achat de panneaux de signalisation

ATTENDU que plusieurs panneaux de signalisation sont manquants ou désuets;

ATTENDU que l'inspecteur municipal a fait l'inventaire des panneaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat des panneaux de signalisation chez Signalisation Lévis au montant approximatif de 1 000 \$ plus taxes;

QUE la dépense sera prise à même le poste budgétaire n° 02 355 00 649 (Achat panneaux de signalisation).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

238-09-2022

9.2. Directive de changement PA-C01 (juin)

ATTENDU que selon l'article 7.7.1 du CCDG, deux ajustements sont prévus pour les tarifs de camionnage en vrac, soit un ajustement des tarifs pour 2022 (article 7.7.1.5) et un ajustement des tarifs pour le prix du carburant (article 7.7.1.6);

ATTENDU que le montant demandé par l'entrepreneur a été corrigé pour exclure les camions dont les services ne sont pas fournis par un titulaire de permis de courtage;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la directive de changement PA-C01 au montant de 89 401,32 \$ plus taxes concernant l'ajustement des tarifs de camionnage en vrac pour le mois de juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

239-09-2022

9.3. Directive de changement PA-C02 (juin)

ATTENDU que selon l'article 8.9 du CCDG, un montant d'ajustement est établi selon la fluctuation du prix moyen mensuel du carburant applicable à l'ensemble

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

des éléments identifiés au bordereau de terrassement et fondation de chaussée selon l'article 8.9 du CCDG;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la directive de changement PA-C02 au montant de 208 057,87 \$ plus taxes concernant l'ajustement du prix du carburant (article 8.9 du CCDG) pour le mois de juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

240-09-2022

9.4. Réparation de la génératrice - station de pompage

ATTENDU que la génératrice à la station de pompage est défectueuse et le technicien de Drumco recommande le remplacement du chauffe-moteur ainsi que l'écran qui ne fonctionne pas;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la réparation de la génératrice à la station de pompage au montant 4 452,11 \$ plus taxes tel que soumis par le technicien de Drumco.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en août 2022

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 10 permis en août 2022 pour un montant total de 64 000 \$.

241-09-2022

11.2. Approbation de l'expertise géotechnique voisin 1-146 Marie-Victorin

ATTENDU que M. Chrétien veut excaver dans le talus pour faire un chemin d'accès et pour le branchement des services de l'aqueduc et de l'égout municipal;

ATTENDU que M. Chrétien a déposé une expertise géotechnique;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme est chargé d'évaluer la demande en fonction de la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et des conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu des contraintes en se basant sur l'expertise produite;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que le comité consultatif recommande au conseil d'accepter favorablement le projet et mentionne que le terrain dans le talus va avoir subi des travaux donc l'expertise faite pour la maison ne tient pas compte de ces travaux initiaux;

ATTENDU que le conseil a demandé à M. Raymond Juneau un avis concernant l'érosion;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte que l'inspectrice en bâtiment délivre le permis en tenant compte de l'expertise géotechnique et d'érosion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

242-09-2022

11.3. Soumission pour description technique - rénovation cadastrale

ATTENDU que les municipalités de Saint-Pierre-les-Becquets et Sainte-Cécile-de-Lévrard désirent faire des corrections au territoire concernant la réforme cadastrale;

ATTENDU que l'arpenteur monsieur Denis Vaillancourt n'a pas la disposition nécessaire pour le mandat;

ATTENDU que l'arpenteur Charles Tousignant a déposé une offre au montant de 1 860 \$ plus taxes couvrant 9 parcelles de terrain pour Sainte-Cécile-de-Lévrard;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil mandate M. Charles Tousignant au montant de 1 860 \$ plus taxes comme arpenteur pour effectuer la description technique de 9 terrains de la rénovation cadastrale avec Sainte-Cécile-de-Lévrard;

QUE les frais seront séparés à 50 % pour chaque Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1. Annulation - conteneur muséal de la Corporation des pilotes du Saint-Laurent

Étant donné les travaux qui ont lieu dans notre Municipalité, le conteneur muséal est annulé.

243-09-2022

12.2. Embauche de Benjamyn Fortin Boucher - préposé à l'aréna

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets a besoin de combler un poste de préposé à l'aréna en saison hivernale (septembre à avril) à temps partiel;

ATTENDU que la candidature de monsieur Benjamyn Fortin Boucher a été recommandée par le coordonnateur de l'aréna;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets retienne les services de monsieur Benjamyn Fortin Boucher, au poste de maintenance à l'aréna à raison de 10 à 15 heures par semaine ou plus au besoin;

QUE le préposé de maintenance à l'aréna a une période d'approbation de six mois (1^{er} mars 2023).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

244-09-2022

12.3. Aide financière - Loisirs de Saint-Pierre-les-Becquets - Fête de Noël

ATTENDU que la Municipalité désire continuer la Fête de Noël des enfants demeurant à Saint-Pierre-les-Becquets;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil recommande un montant approximatif de 3 500\$ pour cette fête de Noël;

QUE les inscriptions seront faites par l'intermédiaire du journal Le petit Romain;

QUE la dépense soit prise à même le poste budgétaire n° 02 590 01 447 (Politique familiale - activités).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

245-09-2022

12.4. Achat de décorations de Noël pour le presbytère

ATTENDU qu'au budget 2022, des décorations de Noël pour le presbytère ont été prévues;

ATTENDU que Véronneau Décors a déposé une soumission au montant de 3 466 \$ taxes incluses pour le presbytère;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte l'achat de décorations de Noël pour le presbytère de Décors Véronneau au montant de 3 466,40 \$ taxes incluses;

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

246-09-2022

13.1. Adoption du rapport financier - TRECQ

ATTENDU que le projet *Parent outillé, enfant encouragé* de la bibliothèque, la coordonnatrice de la bibliothèque doit déposer un rapport financier au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte le dépôt du rapport financier du projet *Parent outillé, enfant encouragé* de la coordonnatrice de la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 26 et se termine à 19 h 41.

247-09-2022

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

**Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière**